

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 8 (1872)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE.
8^{me} année.



1^{er} MAI 1872

N° 9.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Nécrologie de la Suisse française, allemande et italienne. — Promotions des Ecoles municipales de Porrentruy. — L'instruction dans la Haute-Savoie. — Correspondances de Fribourg, Locle, Vaud. — Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Poésies.

Nécrologie de la Suisse française, allemande et italienne

Le Recteur SCHLATTER — Le Doyen SCHUBIGER

La Suisse allemande a perdu, ces derniers temps, deux hommes d'école très distingués dans la personne de MM. Schlatter, Recteur de l'Ecole cantonale de Soleure, et Schubiger, Doyen de la cathédrale de St-Gall et membre du conseil d'Education pour la partie catholique du canton.

Il est du devoir de l'*Educateur* de donner une larme et un souvenir de regret à ces deux individualités remarquables.

Georges Schlatter, originaire de Bischoffzell en Thurgovie, était né à Soleure en 1812. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il les continua à Fribourg chez les jésuites auxquels

il était envoyé par son grand-père. Mais, comme beaucoup d'autres jeunes Suisses, il quitta le collège St-Michel avec des impressions pénibles et prit place dès lors parmi les ennemis de l'ordre de Loyola. Il regarda comme une délivrance son envoi au Lycée de Lucerne où il eut le bonheur de suivre les cours du Père Girard qui y enseignait la philosophie avec le bon sens et la clarté profonde qui caractérisaient son talent. De Lucerne, Schlatter se rendit successivement à Iéna, Berlin, Goettingue, Zurich, où il eut l'occasion d'entendre les professeurs les plus célèbres et de s'initier à la philosophie transcendante de l'Idéalisme. Mais la philologie interprétée par les Boeckh, Bachmann, Gaspard Orelli, captivait surtout le jeune Soleurois. A la fin de ses études, il accepta une place au gymnase réorganisé de Soleure (1836). Vingt ans après, en 1856, élu recteur de l'Ecole cantonale, il conserva ces fonctions jusque peu de temps avant le 24 janvier 1872, où il quitta la vie à 2 heures de l'après-midi et à l'âge de 60 ans.

George Schlatter était un homme d'une intelligence étendue et ardente, de beaucoup d'acquis joint à beaucoup de naturel, à la fois savant et patriote, professeur, administrateur et écrivain de talent. Comme professeur, M. Schlatter a compté pour élèves la plupart des hommes influents qui occupent les chaires, les fauteuils des conseils et des bureaux. Inspecteur d'écoles primaires et secondaires, membre du conseil communal, de la commission des Ecoles et du Grand Conseil, il s'intéressait vivement à toutes les questions qui, depuis des années, ont occupé l'attention des amis de l'instruction et y vouait un examen approfondi joint au coup d'œil pénétrant qu'avait développé chez lui la pratique des affaires.

Son activité ne se bornait pas aux écoles. Toutes les Sociétés quelque peu importantes et utiles, la Société d'histoire, celle d'utilité publique, des artistes, le comptaient comme un de leurs membres les plus assidus et les plus actifs.

Le journalisme le revendique aussi comme un de ses plus vaillants champions ; journaliste sérieux dans le *Solothurnerblatt* et le *Landbote*, journaliste humoristique dans le *Postheiri* ou charivari de Soleure, dont il avait été l'un des fondateurs et dont il demeura le collaborateur jusqu'à sa mort.

Un des amis de Schlatter a dit de lui que « dans toutes les positions de son infatigable activité, il s'est signalé par l'esprit, l'énergie, l'humour, la loyauté et l'éloquence. Parfois un peu

brusque et bourru, sous cette rude enveloppe, se cachait un noble cœur. »

Nous avons connu, apprécié Schlatter, et nous ne pouvons que confirmer ce langage. Cet homme manquera dorénavant à toutes les réunions soleuroises et laisse un véritable vide dans la science et la vie de sa ville natale. Il y a des hommes auxquels on succède, mais qu'on ne remplace point.

Le doyen Schubiger que regrette Saint-Gall avait aussi été disciple du P. Girard, et les journaux saint-gallois qui en font la remarque ajoutent que l'influence salubre de ce moine philosophe et tolérant ne s'est jamais effacée de son cœur ; et c'est en partie à son influence qu'il faut attribuer le rôle de conciliateur qu'affectionnait le généreux défunt au milieu des luttes religieuses et politiques qui, depuis tant d'années, agitent ce canton mi-catholique, mi-protestant.

Jean-Fidèle Schubiger était né à Utznach, en 1812.

Après avoir fait ses premières études à l'Ecole cantonale de St-Gall, il alla faire sa philosophie à Lucerne sous le P. Girard et compléta ses études à l'Université de Tubingue. Il eut, dans ce dernier endroit, pour professeur le célèbre Mœhler, l'auteur de la symbolique ou parallèle des dogmes du protestantisme et du catholicisme ; encore un prêtre aux grandes idées et d'une science qui l'élevait bien au-dessus des zéloteurs de l'orthodoxie banale (1).

De retour dans son canton, Schubiger remplit d'abord les modestes fonctions de chapelain et de maître à l'Ecole réale. Devenu curé de St-Jean, puis promu à la dignité de doyen de la cathédrale sous l'évêque Greith, il se voua pendant de longues années à la fois à l'Ecole et à l'Eglise. Membre du conseil d'éducation de la commission des études, il était justement en tournée d'Ecole dans sa ville natale lorsqu'une attaque d'apoplexie mit fin à une vie si utile à ses concitoyens et à l'humanité, car M. Schubiger était l'ami des instituteurs et le père des opprimés et des malheureux. Des ecclésiastiques pareils n'ont rien de commun avec les Zélotes et les persécuteurs.

(A suivre.)



(1) La *Schweizerische Lehrerzeitung* attribue à tort à l'influence exclusive de Mœhler une tolérance dont Girard avait déposé le germe dans le sein de Schubiger.

Promotions des Ecoles primaires municipales de Porrentruy

Porrentruy avait, l'autre jour, sa fête des Promotions pour la clôture des Ecoles primaires, et le *Jura*, grand journal d'annonces, qui en est à sa 22^e année d'existence, publie le rapport de la commission présidée par M. Friche. Nous détachons de cet intéressant rapport les passages suivants qui serviront à tenir nos lecteurs un peu au courant de ce qui se passe sur les bords de la Halle, dans l'absence totale de renseignements directs où nous laissent nos correspondants naturels, sur un point de la Suisse romande curieux par son passé et appelé à un avenir considérable.

Après avoir tracé un tableau riant de la fête qui réunit les enfants dans un jour destiné à célébrer la fin des travaux et couronner les élèves, l'auteur du rapport nous fait connaître que les Ecoles ont été fréquentées par 275 garçons et 135 filles, au total, 410 élèves. Elles devraient en compter beaucoup plus, car la statistique accuse une population de 750 enfants, soit 365 garçons, 385 filles. Les élèves des écoles se répartissent en cinq classes pour les garçons et quatre pour les filles. L'encombrement des classes est la plaie des Ecoles de garçons. La commission étudie les mesures à prendre pour modifier ce regrettable état de choses, soit en ouvrant de nouvelles écoles mixtes, soit en facilitant l'accès à l'Ecole cantonale. Une Ecole secondaire de filles est aussi réclamée par les besoins du temps et les vœux de la population.

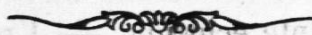
La fréquentation laisse à désirer comme partout. Le chiffre des absences pour l'année s'est élevé à 26,680 demi-jours; 13,850 de ces absences ne sont pas justifiées. Les absences donnent une moyenne de 60 demi-jours pour chacun. Ces absences sont la seconde plaie de l'Ecole.

Pour faciliter la tâche des instituteurs, nous avons pu introduire quelques manuels nouveaux, ceux, par exemple, qui sont introduits dans les Ecoles de la Suisse romande, de nouveaux cahiers de problèmes mieux appropriés aux usages de la vie, un recueil de chants, un cours complet de dessin et une petite collection d'histoire naturelle. Dans les classes supérieures des filles on a ajouté depuis un an l'enseignement de la gymnastique, de la géométrie, de l'histoire naturelle et de la langue allemande. A la rentrée des classes, une Ecole pourra être ouverte pour les apprentis proprement dits comme pour ceux qui désirent perfectionner leur instruction.

L'enseignement s'est dégagé de l'ornière de la routine et de la récitation mécanique. On s'est, pendant 30 ans, complu dans les mnémonisations; c'est ainsi qu'on substitua peu à peu à la culture de l'esprit le jeu des formes, l'imitation servile... Rendons la leçon attrayante, nous incul-

querons quelques vérités, gagnons le cœur à ces vérités et l'enfant fera volontairement.

« Chers instituteurs, dit en terminant le rapport, persuadez-vous que les vérités que vous inculquez qu'elles appartiennent au domaine de la langue ou au monde de la nature ou à la vie de l'humanité ne sont que des instruments que le Créateur a mis à notre service pour nous élever à lui et au bien. »



L'instruction dans la Haute-Savoie

Au moment où l'Assemblée de Versailles confie la révision de la loi scolaire à une commission dont M. Dupanloup s'est fait l'Egérie et qui proclame l'obligation un *devoir moral*, nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur résumant les travaux de nos collègues d'une contrée voisine. Dans une pétition adressée aux députés de la Haute-Savoie, les instituteurs de ce département réclament l'obligation et la gratuité de l'enseignement qui permettraient, disent-ils, de réaliser chez eux quelques-uns des heureux résultats obtenus dans d'autres pays et notamment en Suisse. Ils citent avec éloges le canton de Genève où l'Etat qui paie les instituteurs à raison de 1400 fr., fournit gratuitement les objets classiques aux élèves et veille à la confection d'un excellent mobilier scolaire. Les vœux formulés en très bons termes, reposent sur des arguments solides et portent sur les points suivants : instruction gratuite et obligatoire, restriction de l'ingérence directe des communes dans la nomination des instituteurs, liberté pour ceux-ci d'établir des conférences pédagogiques ; création de bibliothèques scolaires, d'un ameublement convenable, nomination d'adjoints pour les classes nombreuses et augmentation du salaire et de la retraite. Cette dernière n'ayant été, jusqu'à ce jour, qu'une vaine promesse, nos collègues espèrent que l'Etat liquidera les pensions à 50 ans indistinctement, au lieu de 60 ans d'âge. Ces désirs sont trop naturels pour que nous n'y applaudissions pas de tout cœur. Là, du reste, ne s'est pas bornée l'initiative de ces intelligents champions. Ils viennent de se former en Société pédagogique organisée à l'instar de nos sections et dont le projet de statuts a été approuvé déjà par la réunion des fonctionnaires de l'arrondissement de St-Julien. Cette tentative, encouragée dès le début par l'autorité scolaire, s'annonce sous d'heureux auspices, et la circulaire, qui indique le mouvement en même temps qu'elle sollicite les adhésions, soumet deux questions à traiter avant le 15 avril :

1° De la gymnastique. Comment elle est possible dans les écoles sans appareils.

2^o Mérite des méthodes de lecture.

La sympathie de nos voisins pour la Suisse et la Société romande se traduit en post-scriptum par l'annonce du prochain congrès scolaire et l'invitation aux instituteurs savoisiens d'y assister en grand nombre. Que les promoteurs de l'œuvre reçoivent l'assurance de nos vœux ardents pour le succès de leurs efforts ! Leur modestie, bien qu'elle nous prodigue trop d'épithètes admiratives, révèle une énergie et une vitalité auxquelles nous souhaitons une prompte éclosion. — *Vires acquirat eundo !*

A. GAVARD.

CORRESPONDANCE.

Fribourg, le 12 avril 1872.

L'*Educateur* a publié dans son n^o 4 une lettre anonyme offrant aux instituteurs du canton de Fribourg deux primes de 100 fr. pour celui d'entre eux qui aura eu le plus grand nombre d'élèves présents à l'école pendant l'année, ou dont les élèves se seront le plus distingués par leurs connaissances et leur bonne conduite.

La noble pensée qu'une bonne éducation est le plus important des bienfaits, a conduit naturellement à trouver un moyen de stimuler le zèle des instituteurs de ce canton malgré la position pénible qui leur est faite et le peu d'encouragement qu'ils reçoivent. Toutefois la rédaction ayant cru devoir ajouter qu'il serait difficile d'atteindre le but indiqué par les moyens proposés et invité les amis de l'instruction à discuter ces propositions, je me permets de lui envoyer quelques réflexions à cet égard.

Rien ne semble plus facile au premier abord que de réaliser le projet du généreux anonyme. Il suffirait, semble-t-il, de consulter les rapports officiels et les observations plus détaillées que la direction de l'instruction publique s'empresserait sans doute de communiquer aux personnes chargées de décerner les prix offerts. Mais en y regardant de plus près, en voyant les tendances regrettables qui ont prévalu depuis douze ans, le manque total d'unité d'action qui résulte de la divergence de vues des nombreux inspecteurs mal rétribués auxquels est commis le soin de surveiller les écoles, l'appréciation par la voie officielle offre de grandes difficultés et risque de manquer de justesse et d'équité.

Le nombre des absences et partant des élèves qui fréquentent assidûment l'école ne peut pas non plus servir de critère pour apprécier équitablement une école. La cause des absences n'est pas toujours imputable aux instituteurs. Ils ont à lutter soit contre des obstacles matériels comme la distance, la pauvreté, la maladie, soit contre des causes morales, l'indifférence des pa-

rents, le vagabondage, etc. Que de fois aussi la position précaire ou malheureuse du régent le contraint à se livrer à des occupations qui l'éloignent de l'école !

N'en est-il pas à peu près de même pour le progrès et la bonne conduite des élèves ? L'instituteur n'est pas le seul à y contribuer ; l'éducation domestique peut y avoir la plus large part, et s'il se trouve des localités où le plus grand nombre des familles y vouent beaucoup de soins, dans d'autres, au contraire, l'école se trouve dans des conditions comparativement très défavorables.

Il ne serait donc pas facile, en prenant l'un ou l'autre des points fixés, soit la moyenne des absences illégitimes, soit la moyenne des notes du progrès et de la conduite, comme base d'appréciation, de décider qui aura droit à la prime, et les deux experts, M. Daguet, notre ancien directeur, et M. le professeur Majeux, désignés à juste titre, parce qu'ils se sont toujours dévoués avec amour et talent à la cause de l'éducation publique, pourraient-ils, à côté de leurs nombreux travaux, se rendre suffisamment compte de la situation des écoles du canton pour qu'il leur soit permis d'émettre leur opinion en parfaite connaissance de cause ?

Il est permis d'en douter, c'est pourquoi je prie M. le rédacteur de bien vouloir soumettre à l'anonyme auteur de la lettre qui s'intéresse d'une manière si bienveillante à l'avenir de l'instruction publique du canton de Fribourg, l'idée qu'on atteindrait peut-être mieux le but proposé en divisant les deux primes en sommes plus ou moins grandes qui permettraient d'offrir aux instituteurs distingués par le travail et le dévouement des ouvrages utiles à l'enseignement. En encourageant un certain nombre d'hommes de mérite, on favoriserait ainsi la propagation des lumières et le perfectionnement de l'instruction. Le choix des experts serait aussi facilité, et tous les districts pourraient avoir leur part à la distribution.

J'abandonne à votre examen éclairé et à celui des amis de l'instruction le moyen proposé dans ma lettre...

J. SAIDE.

Institut des Billodes, le 5 avril 1872.

Monsieur,

En vous remerciant de l'article que vous avez bien voulu consacrer à notre Institut dans le dernier numéro de l'*Educateur*, permettez-moi de relever une erreur dont je suis le premier coupable. Ce n'est que par oubli que le compte-rendu ne mentionne pas la course en chemin de fer. Heureusement elle a eu lieu comme à l'ordinaire. Descendus de wagons aux Hauts-Geneveys, nous avons pu faire une jolie promenade à travers le Val-de-Ruz, et après nous être bien restaurés et bien amusés sous les ombrages de la Bocarderie où nous avons été très bien reçus par M. Comtesse, régisseur de

la campagne, nous nous sommes rendus à Coffrane pour reprendre le train qui nous a ramenés — un peu fatigués, mais fort joyeux — dans nos chers pénates. Aussi suis-je heureux de profiter de la circonstance pour renouveler publiquement les remerciements bien sincères que nous avons déjà adressés à M. J. Grandjean, directeur du chemin de fer du Jura industriel.

Quant à la seconde partie de votre article, traitant la question des dons de la charité publique, je dois vous dire que nous aurions bien mauvaise grâce de nous plaindre après le magnifique résultat qu'a obtenu la vente organisée au Locle par quelques dames dans le but de combler le déficit de l'année dernière. Cette vente a produit la respectable somme de 11,046 fr. 20 cent.; ces chiffres se passent de commentaire. Vous comprenez donc, Monsieur le rédacteur, qu'au lieu de nous plaindre de quoi que ce soit, ou de qui que ce soit, nous ne pouvons que bénir Dieu et remercier bien chaleureusement les très nombreuses personnes qui nous ont montré leur vif intérêt pour notre œuvre en nous faisant une si large part de leurs dons.

Veuillez avoir la bonté, Monsieur le rédacteur, soit de reproduire ma lettre ou de rectifier, d'après son contenu, l'article que vous avez eu la bonté de nous consacrer en priant les journaux qui auraient reproduit le dit article de bien vouloir reproduire aussi la rectification.

J. NOUGUIER, *directeur.*

Allaman, le 4 mars 1872.

L'autre jour, me trouvant pour affaires, au chef-lieu de notre cercle, j'eus le plaisir de trouver Messieurs les régents du cercle, qui s'étaient réunis en conférence.

Là, j'appris que la finance supplémentaire due par l'Etat aux instituteurs pour années de service n'était pas encore payée pour l'année 1871, et pourtant cette finance est échue au 31 décembre.

Ces messieurs se plaignaient de ce qu'on renvoyait depuis plusieurs années, le paiement de cette finance de trois ou quatre mois. L'année dernière, elle a été payée au commencement d'avril seulement.

L'Etat de Vaud serait-il gêné pour ses paiements à ce point?

Messieurs les régents qui ne sont déjà pas trop payés, recevraient avec plaisir cette finance au nouvel-an. Je suis bien sûr que nos autres employés n'attendent pas si longtemps leur paiement.

Veuillez, s'il vous plaît, en dire un mot dans un prochain numéro, vous me ferez plaisir.

Th. HENRIOUD, *anc. régent, chef d'institution.*

Hauteville, 20 avril.

Votre numéro du 15 avril publie une correspondance des bords de la Sarine, datée du 24 mars, de laquelle on pourrait inférer que j'ai été entre deux

alternatives : signer l'acte d'adhésion à la nouvelle Société des Instituteurs ou être mis à la porte. Cela est faux. Je n'ai été nullement forcé de donner ma signature, au contraire, mais l'ai donnée librement.

BARBEY, Cyprien, instituteur.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Cartographie

La librairie Sandoz a eu l'heureuse idée de soumettre une série d'atlas parus en Allemagne et dont quelques-uns sont en français à l'examen d'un cartographe habile, M. de Mandrot, avec prière d'exprimer en quelques mots son opinion sur ces divers recueils. Nous donnons ci-après les titres des atlas en question et le jugement de notre honorable compatriote, sur chacun d'eux.

Ces indications et celle du prix de ces collections de cartes que la librairie a bien voulu y ajouter à notre prière mettront les instituteurs et les commissions d'école à même de faire leur choix. Pour bien faire, il faudrait d'abord que chaque élève eût son atlas. Mais ce n'est pas tout. Les communes un peu aisées devraient tenir à ce que chaque école eût son atlas comme ses reliefs et son globe. Cet atlas, de grande dimension, serait la propriété de l'école. L'étude de la géographie n'aura réellement acquis toute l'extension qu'elle doit prendre que lorsque tous ces moyens d'instruction auront été réunis et qu'à l'étude encore un peu trop mnémonique de cette branche on aura substitué les méthodes vivantes et rationnelles dont la base est l'INTUITION.

A. D.

1. **Atlas général de Stieler** (français). — 8 fr. — Très bon atlas d'école, mais format trop petit, puis quelques dénominations inusitées dans les manuels français.

2. **Isleib, petit Atlas populaire** (français). — 1 fr. 25 cent. — Très bon marché, topographie insuffisante et souvent fausse.

3. **Atlas Sohr-Berghaus**. — Edition en 65 feuilles, 40 fr. ; en 25 feuilles, 16 fr. — Beau et bon. Les cartes actuelles de l'Allemagne, Autriche, Hongrie, très détaillées. Bonnes cartes des autres parties de l'Europe, sauf de la France, qui est insuffisante et de peu de relief ; même observation pour la Turquie d'Europe et la Grèce. Ces trois cartes font contraste avec le reste de l'Atlas.

4. **Nouvel Atlas de Kiepert**. — 66 fr. — Bon atlas bien exécuté, surtout 4 belles cartes de l'Allemagne sud-ouest, du nord-ouest, du centre, et de l'ouest. Néanmoins un peu trop chargées de détails, ce qui nuit à la clarté.

Bonnes cartes de détail de la Prusse, de l'Autriche-Hongrie, de la Suisse. Très belle carte de l'Italie centrale où les hachures sont remplacées par des teintes d'où il résulte un relief remarquable. Bonne carte d'Espagne et Portugal, carte médiocre de la France, bonne carte de la France orientale à grande échelle bien qu'un peu trop chargée de détails. Bonne carte de Scandinavie avec Islande, de Grèce, d'Afrique, du pays du Nil, de l'Algérie et Maroc, de de l'Ouest de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale (Guatemala, Jucatan), d'une partie de l'Amérique du Sud (Pérou, Bolivie).

5. **Nouvel Atlas de la terre de Stein.** — 26 fr. — Inférieur aux précédents, les cartes sont d'une exécution inégale et sortent de différents ateliers, elles ne répondent pas toutes à ce qu'on peut exiger maintenant au point de vue de l'exécution topographique de cartes de semblable dimension. Carte de la Saxe et de la Thuringe avec teinte au lieu de hachures, ou la carte n'est pas réussie, ou l'exemplaire est mauvais, elle n'a pas le relief voulu.

6. **Kiepert, petit Atlas d'école.** — 1 fr. 25 cent. — — Il a moins de cartes que le premier. Mêmes observations que sur celui-là.

7. **Liebenow, nouvel Atlas.** — 6 fr. — Exécution inégale. Quelques bonnes cartes, mais en général le coloriage écrase la topographie, qui est déjà peu satisfaisante. Bon seulement pour écoles primaires.

Lange, Atlas populaire pour les écoles. — 1 fr. — Cartes coloriées avec teintes plates, ce qui nuit beaucoup au relief; du reste assez bien pour écoles primaires seulement.

9. **Stieler, Atlas de cabinet.** — 66 fr. — Maintient sa supériorité entière sur tout autre ouvrage de ce genre.

18. **Sydow, Atlas méthodique.** — 27 fr. 35 cent. — Le premier atlas d'école, mais d'un prix un peu trop élevé pour tout le monde; puis il est en allemand.

11. **Carte générale de la Terre, d'après la projection de Mercator, par Berghaus.** — 8 fr. — Carte précieuse pour les géographes.

DE MANDROT, colonel fédéral.

Histoire abrégée de la Confédération suisse à l'usage des écoles et des familles, par Alexandre DAGUET. — 3^e édition revue, corrigée et augmentée. 263 pages. Lausanne. Blanc, Imer, Lebet. 1872.

L'ouvrage est connu. Nous nous bornons à l'annoncer à ceux qui le trouvent utile à l'enseignement public ou privé. Une traduction italienne en paraissait, il y a quelque temps, après la traduction allemande. Il y a été fait des adjonctions diverses, et le récit qui s'arrêtait à 1862, dans l'édition précédente, a été conduit jusqu'à 1872 et à la révision fédérale (exclusivement cela va sans dire). Le questionnaire a été maintenu à la demande de beau-

coup d'instituteurs. On objecte que chaque instituteur un peu intelligent doit être en état de faire lui-même des questions. Cela serait vrai si l'instituteur pouvait s'occuper spécialement de cette partie. Le maître est d'ailleurs libre de choisir les questions, de les modifier à son gré et de s'en écarter même complètement, s'il le juge à propos. Aucun maître comme il faut ne les fera apprendre par cœur et ne mécanisera l'instruction.

Les instituteurs et amis de l'instruction qui remarqueraient des fautes d'impression ou autres sont priés de les signaler à l'auteur qui corrige souvent mal et lit avec les yeux de l'esprit malgré ses lunettes. Et pour les mettre en goût, il leur signalera lui-même une répétition dans la préface qu'il n'a pas relue (deux fois le mot ouvrage dans la première phrase) et une omission grave parmi les artistes. Le nom d'Alexandre Calame, le grand peintre paysagiste, qui se trouvait dans le manuscrit, manque dans le livre.

Principes de lecture et de prononciation françaises rédigés sur un plan entièrement neuf et renfermant des exercices variés sur les difficultés que rencontrent les Allemands et les Anglais dans la prononciation de notre langue par Henri LAMBELLY, instituteur. — Genève. Pfeffer et Puky, rue du Mont-Blanc. 1871. 43 pages in-8°.

Cet ouvrage, comme le dit son titre, est spécialement destiné aux Allemands et aux Anglais qui étudient le français. L'auteur s'est proposé de leur venir en aide dans l'articulation des lettres et des sons de notre langue si différente au point de vue phonétique.

Les huit premières leçons contiennent les diverses syllabes du français et qui demandent à être prononcées par le maître avant de l'être par les élèves. A ces exercices préliminaires font suite six autres leçons d'une lecture plus difficile ou offrant la récapitulation des premières. La quatorzième et dernière est consacrée aux liaisons. Elle est suivie d'une remarque importante *sur l'accent tonique*, c'est-à-dire sur la syllabe où la voix doit appuyer plus fortement que sur les autres.

Le travail de M. Lambelly est fait avec beaucoup de soin et de conscience et nous paraît de nature à rendre de bons services pour l'enseignement de la langue aux jeunes étrangers qui viennent en grand nombre dans nos maisons d'éducation, ou qui séjournent avec leurs familles dans nos villes. L'impression correcte et élégante, en caractères très lisibles, achève d'approprier le livre de M. Lambelly au but qu'il s'est proposé d'atteindre.

L'ABC du microscope, par S. BIELER. — 47 pages. Lausanne, chez Meyer. 1872. — Prix : 90 cent.

L'usage du microscope est comme le fait observer l'auteur (qui est médecin pratiquant à Bienne, si nous sommes bien informé) d'un usage assez

général chez tous les hommes qui s'occupent de sciences naturelles et même chez quelques autres qui ne s'en occupent pas précisément. Mais il est à désirer que l'usage s'en généralise, et c'est à montrer l'utilité de cet instrument et la manière de s'en servir que sont consacrées les pages de M. Bieler.

Il ne faut pas confondre comme on le fait parfois le microscope avec la loupe qui n'est qu'un simple verre grossissant. Le microscope est un instrument plus compliqué, formé d'un tube de métal, auxquels sont adaptées, à la partie inférieure, plusieurs lentilles formant l'objectif parce que c'est la partie qui se trouve près de l'objet que l'on veut examiner. A l'autre bout du tube se trouvent d'autres lentilles ou verres à grossir, c'est l'*oculaire*, c'est-à-dire la partie où s'applique l'œil, etc. Aussi y a-t-il des microscopes de tout prix de 30 fr. jusqu'à 1000.

L'auteur de l'ABC du microscope nous en montre l'application successive à l'anatomie végétale, aux insectes, aux arachnides, aux infusoires, aux étoffes et autres objets de la vie ordinaire, aux matières alimentaires, la viande entre autres. Cet opuscle clair et succinct se lit agréablement.

Recueil de problèmes d'arithmétique, 1^{re} série, 2^e édition, par F. MAILLARD, instituteur aux écoles normales du canton de Vaud. — Lausanne. H. Mignot, rue du Marché, 64 pages, broché.

Cet ouvrage ne fût-il point autorisé pour les écoles vaudoises, le nom et la compétence de l'auteur suffiraient à en assurer le succès. En effet, la première partie, consacrée aux nombres entiers, fractions ordinaires, fractions décimales, poids et mesures, justifie les appréciations formulées par M. Dufour, professeur à Morges, dans un rapport à l'autorité scolaire. Les maîtres n'ont jamais sous la main assez d'exercices pratiques appropriés à tous les points de l'enseignement. Par une application méthodique et rationnelle, ils enseignent mieux la théorie qu'en exigeant une étude aride et fastidieuse des manuels auxquels on devrait renoncer pour l'élève, comme on l'a fait à Genève.

En procédant du connu à l'inconnu d'après une gradation soigneusement établie, M. Maillard a suivi les principes qui doivent diriger l'enseignement raisonné de l'arithmétique. La précipitation rebute l'enfant dont l'esprit ne se prête point à de brusques enjambées.

Un autre avantage qui nous a vivement frappé, c'est le caractère éminemment pratique et la variété des questions posées. Voilà ce qui convient à des populations agricoles et laborieuses qui doivent être rompues aux petits calculs et aux opérations usuelles et journalières. Peut-être certains problèmes gagneraient-ils à revêtir une forme plus concise; les énoncés trop longs

arrètent et troublent les jeunes esprits. Somme toute, nous verrons avec plaisir apparaître la 2^e série dont l'auteur annonce la prochaine publication.

A. GAVARD.

Partie pratique.

Le féminin du mot partisan

Dans la dernière session du Grand Conseil genevois, un écrivain distingué et orateur éloquent, M. Antoine Carteret, conseiller d'Etat, s'est exprimé ainsi : « La fraction qui est *partisante* de la révision... »

Cette expression nous a d'abord un peu surpris. Nous avons toujours oui dire que le mot *partisan* n'avait pas de féminin. Le dictionnaire de l'Académie du moins ne lui en donne point. Nous avons cependant été aux enquêtes et le résultat a été très différent de celui auquel nous nous attendions.

Bescherelle dont nous avons consulté le dictionnaire large et libéral donne à *partisan* pour féminin *partisanne* et ne voit aucun motif qui puisse faire répudier ce vocable *nécessaire, régulier, conforme au génie de la langue*. Il indique ensuite les écrivains plus ou moins célèbres qui se sont servis de ce féminin.

Le premier de tous, c'est Voltaire qui écrivait à M^{me} du Bocage, poète et auteur de la *Colombiade* en dix chants, en parlant de son amie la savante marquise du Châtelet : « Vous n'avez pas de *partisanne* plus sincère. »

A son tour, Linguet, homme très instruit, mais versatile et paradoxal écrivain, s'est exprimé ainsi dans un de ses ouvrages : « Cratès, vieux, laid et bossu, trouva une *partisanne* jeune et jolie, aux yeux de qui la science changea ses défauts en agréments. »

Mais après Bescherelle, nous avons cru devoir feuilleter ce lexicographe philosophe qu'on nomme Littré dont le remarquable dictionnaire aura bientôt entièrement paru et formera 4 ou 5 volumes. Littré nous apprend qu'aux 15^e et 16^e siècles, on disait déjà *partisanne*. Ainsi le grand chroniqueur Commines qui dit : « La marquise de Montferrat, grande *partisanne* des Français. »

Le savant grammairien ne condamne cependant pas absolument *partisante* mais se contente de dire : « On a dit moins correctement *partisante*. » Littré ne cite qu'un seul auteur, à l'appui de l'emploi du féminin *partisante*; et cet auteur n'est autre que la fameuse Ninon de Lenclos qui était comme l'on sait, aussi spirituelle que belle et légère. Or, Ninon de Lenclos, dans ses lettres familières, a dit : « Comme femme je suis *partisante* des modes. »

Si on nous demandait notre avis, nous avouerions sans détour notre préférence pour le féminin *partisanne* qui nous paraît avoir pour lui, outre les

écrivains, l'analogie. On dit paysan, paysanne, courtisan, courtisane, musulman, musulmane, roman, romane, et non paysan, *paysante*. Toutefois ne soyons pas plus sévères que le 17^e siècle et que le savant linguiste du 19^e, et laissons libre chacun de dire, selon sa fantaisie, *partisanne* ou *partisante*.

Un peu de liberté ne peut qu'être avantageux aux lettres après tant de fanatisme et d'absolutisme grammatical. Mais en prêchant la liberté, nous n'entendons pas la licence, sa plus grande ennemie. Nous comptons le prouver prochainement en reprenant l'étude des locutions vicieuses que nous n'avons fait qu'effleurer dans une première esquisse.

A. DAGUER.

GÉOMÉTRIE (*Pour les maitres*)

On fabrique avec 25 grammes d'or pur des feuilles qui serviront à recouvrir les six faces d'un coffre contenant 123 litres. La largeur de ce coffre est le double de sa profondeur, et sa longueur le double de sa largeur. Les parois du coffre ont 25 millimètres d'épaisseur. Quelle sera l'épaisseur des feuilles d'or, sachant que la pesanteur spécifique de ce métal est 19,362?

CANDAUX-PAVILLARD.

Questions de sphère.

1. Quelle heure doivent marquer les horloges de Constantinople lorsqu'il est midi à Paris?

2. Quelle est la ville de l'Italie dont les horloges indiquent midi quand il est 11 heures 28 minutes à Paris?

3. Quel est le cap qui a 7 heures 2 minutes du matin quand il est midi à Neuchâtel?

4. Quelle est la longitude d'Alger par rapport à New-York, et quelle heure est-il dans cette dernière ville lorsqu'il est minuit à Alger?

5. La différence de latitude de deux villes, A et B, est de 95°, et la longitude de 89°; quand il est 2 heures du matin à Paris, il n'est encore que 9 h. 56 minutes du soir à B qui se trouve sous le 35° de latitude méridionale. Dire quelles sont ces deux villes et quelle heure il est à A d'après les données de la question.

J. PERRIARD.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SAVOIE. *Chambéry*. — Mercredi 27 mars, ont eu lieu les examens semestriels et la distribution des prix dans les écoles communales. « Les examens, dit la *Gazette du peuple*, ont dénoté les progrès croissants des élèves et fait honneur aux professeurs sous la direction desquels ils sont placés. » M. Joseph Rey (originaire de Fribourg) directeur des Ecoles, a prononcé un discours dans

lequel il a fait ressortir les motifs qui militaient en faveur du maintien de la distribution des prix condamnée, comme on sait, par la plupart des pédagogues. « Pénétrés de la gravité de notre mission, nous cherchons à former des hommes, des citoyens et des chrétiens ; tâche immense, véritable sacerdoce dont beaucoup de familles, faute d'y avoir réfléchi, n'apprécient pas toute l'importance. Bien différente était la pensée de Leibnitz : J'ai toujours cru qu'en réformant l'éducation, on réformerait le pays. »

La *Gazette du Peuple* rend hommage à l'habile direction de M. Rey, notre compatriote et ami.

FRANCE. — Dans la séance de l'Académie des sciences morales et politiques du 17 février, M. Henri Martin, le célèbre auteur de l'histoire de France, a fait ressortir avec éloquence et raison le fait que la dénomination d'*éducation nationale* était bien supérieure à celle d'*instruction publique* en usage dans quelques Etats ; qu'elle avait été adoptée en 1789 et figurait dans les cahiers des Etats généraux.

M. Vacherot, le profond métaphysicien, a applaudi en disant : Le mot est excellent et celui qu'on lui a substitué n'est même pas vrai dans ce que nous appelons l'instruction primaire qui n'est, en somme, qu'une éducation de l'intelligence de l'enfant.

Voilà des idées justes et qui prouvent que parmi les esprits d'élite, en France, on revient à la voie véritable, à celle qui relève les peuples par la vérité.

PRUSSE. Dans ce royaume si renommé pour sa culture avancée et qu'il méritait à certains égards, il n'y a ni plus ni moins de 1036 postes d'instituteurs vacants et 1449 autres sont desservis par des aspirants. Dans plusieurs cantons de la Suisse le même mal se fait sentir et se fera sentir bien davantage si on ne veut pas comprendre un peu mieux la position faite aux instituteurs de la jeunesse et les traiter honorablement.

ESPAGNE. — Les *Annales de l'enseignement élémentaire* que continue à rédiger l'ancien Inspecteur des Ecoles, M. Carderera, publient en variété une Ode splendide sur notre immortel Pestalozzi dont nous essayons de traduire en prose deux strophes :

« Non, l'Erreur n'est pas éternelle. L'aurore de la saine raison se lèvera un jour, l'âme pensante dissipe les ténèbres qui lui voilaient la science et l'humanité. Les vaines discussions ont fait place à la Nature et ont cessé de faire perdre à l'intelligence humaine des heures irréparables.

« Inspire-moi, Muse, et je vous chanterai, ô Stanz ! ô Yverdon ! et toi sage Henri, et vous, nobles cités de l'Helvétie, rivales des lumineuses cités grecques. Parlez pour moi, plaines de ma patrie, échos des montagnes, navires espagnols, qui portez au-delà des mers les idées fécondes de ce mortel bienfaisant, et que partout retentisse le nom d'Henri.

AMÉRIQUE DU SUD. — La lumière commence à se faire dans les anciennes colonies espagnoles. Un consul général des républiques colombiennes ont envoyé à Berlin, pour étudier l'instruction publique en Prusse.

POÉSIE

L'ARBRISSEAU & LE VENT

(D'après Willamow)

L'ARBRISSEAU

Tout doux ! monsieur le Vent, soyez plus débonnaire :
Vous me voyez ici planté tout solitaire ;
Au chêne des forêts gardez votre courroux ;
Vous allez me briser, si jeune ! Y pensez-vous ?

LE VENT

Si jeune, mon petit ! eh ! c'est justement l'âge
Où l'on plie aisément sous les coups de l'orage :
Regarde ce vieux tronc sur la terre couché ;
Mon aile forte à peine, en passant, l'a touché !
Ainsi ne te plains pas : plus mon souffle t'échine,
Plus aussi dans le sol ta plante s'enracine.

LE PETIT GARÇON ALLANT A L'ÉCOLE

(D'après un anonyme)

L'an passé, cela va sans dire,
J'étais petit ; mais à présent
Que je sais compter, lire, écrire,
C'est bien sûr que je suis plus grand.
Quand sur les genoux de ma mère
On me voyait souvent assis,
J'étais petit ; la chose est claire :
J'avais cinq ans, et j'en ai six !
Maintenant, je vais à l'école ;
J'apprends chaque jour ma leçon ;
Le sac qui pend à mon épaule
Dit que je suis un grand garçon.
Quand le maître parle, j'écoute,
Et je retiens ce qu'il me dit ;
Il est content de moi, sans doute ;
Car je vois bien qu'il me sourit.

Frédéric CAUMONT.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.

Genève. — Imp. Taponnier et Studer.